

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

antique seraient enchantés de sortir de leur sombre prison pour jouir de ce réjouissant spectacle. Ils feraient un fort bon effet, croyons-nous, sous les grands arbres qui sont au midi du palais. On pourrait les placer aussi, l'un à droite et l'autre à gauche de la fontaine, afin de détourner un peu l'attention de l'affreux couvercle de vol-au-vent qui en couronne le motif central.

M. le directeur des travaux, n'oubliez pas que Démosthène et Sophocle, prisonniers, attendent de vous leur délivrance.

Pourquoi le rossignol ne chante-t-il que pendant la nuit?... La cause de ce fait remonte au cinquième jour de la création, où Dieu fit les oiseaux. Ce jour-là, les nouveaux créés s'étaient rassemblés dans une clairière de l'Eden pour se féliciter mutuellement du bonheur d'être au monde.

La première chose qu'ils firent, naturellement, fut de se toiser du bec aux pattes.

Le colibri fut mal reçu : il était trop joli. On traita l'hirondelle de pimbèche ; on l'accusa de tirer vanité de sa tenue mondaine, habit noir et gilet blanc ; la mésange fut appelée effrontée parce qu'elle était gracieuse ; le perroquet allait recevoir un mauvais compliment lorsqu'il s'avisait de parler. Tous les oiseaux éclatèrent de rire et lui pardonnèrent d'être beau parce qu'il était bête.

Le rossignol, gris, terne, laid, timide, avec ses ailes trop longues et sa tête de bohème malheureux, fut déclaré du meilleur ton : il n'écrasait personne. Tout le monde était charmé de sa modestie, qui semblait à chacun un aveu d'infériorité. L'aigle, malgré sa fierté et sa jalousie de parvenu, lui offrit une cerise ; la chouette, envieuse et sournoise, lui déroba un vermisseau ; et le moineau, bon garçon, s'en alla cueillir un liseron plein de rosée pour le faire boire.

Le rossignol, en homme qui connaît son monde, voulut remercier la société de ce cordial accueil. Après avoir becqueté la cerise, dégusté le vermisseau et vidé le liseron, il se mit à chanter.

Un silence se fit : ce silence hostile de l'admiration envieuse qu'on force.

Puis l'aigle dit avec condescendance : — Délicieux, mais c'est toujours la même chose !

La chouette :

— C'est bien grêle... cela manque d'ampleur.

Le perroquet :

— Au moins, s'il chantait juste !

Le moineau :

— Du sentiment ! oh ! mince alors !...

J'aime mieux : « Il n'a pas de parapluie ! »

Et lorsque le divin menestrel eut

achevé sa chanson, aucun oiseau n'alla lui serrer la patte.

Surpris, il leva la tête, lut la jalousie, — cette bassesse suprême, — dans les yeux de son auditoire et, dégoûté de la boue où les perles éoliennes de son gosier venaient de tomber, il s'envola vers la plus haute cime d'un platane et s'y blottit, blessé comme devait l'être le cœur et le génie la première fois qu'ils rencontrèrent l'homme.

Les oiseaux, furieux, se poussèrent de l'aile et se dirent :

— Attendons, il va se remettre à chanter ; nous le sifflerons d'importance.

Mais il ne chanta pas. Il ne chante plus guère que quand les envieux sont couchés.

Ensorte que ceux qui vont l'écouter lorsque, entre minuit et deux heures, il vocalise son hymne à la nuit, sont les amoureux et les poètes qui, portant l'idéal en eux, n'envient rien et ne jalouissent personne.

(La Famille, de Paris.)

On célébrait, il y a quelque temps, le mariage de Mlle X. Je dois reconnaître que la fiancée, pourvue de toutes les qualités morales qui assurent le bonheur et l'estime dans l'intérieur, n'a pas toutes les qualités physiques qui peuvent charmer et rendre fier un mari. Elle a plus de vertus que de physionomie, et elle pousse cette dernière privation jusqu'au superlatif.

Le prêtre chargé de bénir les époux leur récitait une petite allocution écrite :

— Mademoiselle, commença-t-il, il y a beaucoup de jeunes filles qui attachent leur bonheur et leurs espérances à des avantages frivoles, aux dons de la jeunesse et de la beauté. Aussi, quand la jeunesse s'en va, quand la beauté passe, les voilà désespérées et malheureuses : vous n'avez pas cela à craindre, vous, mademoiselle, vous êtes « laide »...

Ici, l'orateur s'interrompit pour tourner son feuillet ; vous jugerez l'effet de ce mot terrible dit par un ministre de la vérité à une jeune fille, en présence de son fiancé, de ses parents, de ses amis. Un mouvement d'étonnement, presque d'indignation parcourut l'assistance. Mais l'orateur, qui avait tourné son feuillet et repris son haleine, continua ainsi :

« Vous êtes l'aide et le soutien des pauvres. »

Souscription DAVEL

Liste précédente.	Fr. 84	—
M. Edgar RoCHAT, au Pont (Vallée-de-Joux)	»	2 50
Total.	Fr. 86 60	

THÉÂTRE. — On nous annonce, pour le mardi 16 juin, une représentation théâ-

trale qui ne peut manquer de faire belle salle, malgré la saison avancée. **Mlle Réjane**, de l'Odéon, et **M. Baron**, des Variétés, avec le concours de nombreux artistes de ces deux théâtres, nous donneront le grand succès des Variétés :

MA COUSINE

comédie nouvelle en trois actes, de M. Henri Meilhac, de l'Académie-Française. On commencera par *Paturel*, comédie en un acte, du même auteur.

Pensées.

N'ayez pas la manie du calembour. Rien n'est plus vulgaire. Cherchez l'esprit dans l'idée et non dans le jeu de mots.

On a tort de dire d'un chien : « Il ne lui manque que la parole. » Il serait moins parfait s'il l'avait ; à preuve, l'homme.

Nouvel avocat, nouveau procès. Nouveau savant, nouveau système. Nouveau médecin, nouvelles maladies. Nouvelle amie, nouveaux commérages.

En Floride, quand un jeune homme et une jeune fille se marient, c'est la coutume de tirer un coup de canon, — sans doute pour les prévenir que les hostilités commencent.

On est moins considéré pour ce que l'on est que pour ce que l'on a.

Livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Un poème de Mickiewicz : Mesire Thaddée, par M. Leger. — Deux frères. Nouvelle, par M. A. Ribaux. — A travers le Caucase. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Levier. — L'Université de Lausanne, par M. H. Warnery. — Récits hollandais. Le péché de Joost Avelingh, par M. Paul Gervais. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. E. Rod. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau : Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,—. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,50. De Serbie 3 % à fr. 87,—. — Bari, à fr. 67,—. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,—. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100,50. Port à la charge de l'acheteur.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.